

*Investissement Canada—Loi*

Le Canada doit absolument développer ses marchés d'exportation. Je voudrais poser aux députés qui sont présents une simple question: D'où va venir la décision de développer de nouveaux marchés, surtout à l'étranger? Va-t-elle être prise dans la filiale canadienne ou va-t-elle venir de la maison mère, aux États-Unis, au Japon, en Europe ou ailleurs? Là encore, la réponse est évidente. La filiale n'est pas la base des opérations internationales du groupe. Elle est là pour approvisionner un marché national ou régional au Canada, et non pas pour lancer des opérations à l'étranger.

Il ne faut donc pas s'attendre à voir des sociétés appartenant en majorité à des étrangers faire beaucoup de recherche et de développement. Par conséquent, ce projet de loi ne favorise pas la création d'emplois. L'AEIE n'est pas une chose que quelqu'un a imaginée un beau jour et a décidé d'imposer aux citoyens et aux entreprises du Canada. Les problèmes que posaient les investissements étrangers dans notre pays étaient connus depuis fort longtemps. Des tas de rapports montraient à quelles difficultés s'exposait un pays où les étrangers ont une telle emprise sur l'économie.

En 1974, il fut décidé de créer un mécanisme obligeant une société étrangère à prouver que le Canada et les Canadiens bénéficieraient globalement des investissements qu'elle se proposait de faire dans notre pays. Je ne pense pas que quiconque puisse être opposé au principe. Si une société voulait investir au Canada sans qu'il en résulte des avantages pour les Canadiens, pourquoi devrions-nous l'accepter? Par contre, si elle peut démontrer que ses investissements au Canada auront des répercussions positives sur le plan de la recherche et du développement, de la création d'emplois et de l'expansion économique, c'est parfait.

Voilà pourquoi l'AEIE a été créée en 1974. Les députés de notre parti ont souligné à maintes reprises les nombreuses lacunes de cet organisme, en affirmant qu'il s'entourait de trop de secret, que le coût pour certaines entreprises était excessif à cause de toutes les formalités administratives, et que les décisions se faisaient attendre trop longtemps. Il y avait donc des problèmes à l'AEIE, mais la solution ne consistait sûrement pas à éliminer la fonction de cet organisme en annonçant carrément que notre pays est désormais à vendre.

Il nous faut comprendre les problèmes et nous efforcer de les régler. Les députés du Nouveau parti démocratique ont souvent réclamé certains investissements étrangers plus appropriés. Nous avons dit par exemple que les constructeurs d'automobiles japonais devraient investir au Canada s'ils veulent y vendre des véhicules, réaliser de gros bénéfices et les rapatrier au Japon. S'ils veulent exporter leurs bénéfices, nous avons dit qu'ils devraient créer des emplois en investissant dans notre pays et en faisant entrer un certain pourcentage de pièces canadiennes dans la fabrication de leurs véhicules. Nous préconisons cette solution depuis longtemps.

Depuis sa création, en 1974, l'AEIE a reçu des milliers et des milliers de demandes. Au cours des toutes dernières années, 98 p. 100 environ de ces demandes ont été approuvées. Je me demande combien de sociétés sérieuses ont réellement considéré l'AEIE comme un obstacle important à leurs plans d'investissement au Canada. Je ne pense pas qu'on ait la moindre donnée pour montrer qu'un grand nombre de sociétés auraient investi au Canada si elles n'avaient pas dû se soumettre à ces formalités avant qu'on leur donne une autorisation.

Toutes les nations occidentales industrialisées ont leur propre version de l'AEIE, y compris les États-Unis. Au moment même où nous étudions ce projet de loi sur Investissement Canada, le Congrès américain est saisi de 21 projets de loi que l'on pourrait qualifier de protectionnistes. Il s'agit de barrières non tarifaires destinées à limiter l'investissement étranger aux États-Unis.

La production canadienne liée aux investissements contrôlés par l'étranger représente 34 p. 100, sur une base annuelle. Aux États-Unis, ce n'est pas 34 p. 100, mais bien 3 ou 4 p. 100 de la production américaine qui est contrôlée par des entreprises étrangères à ce pays. Et, déjà, ils s'inquiètent de ces 3 ou 4 p. 100. Il y a toutes sortes de mesures protectionnistes à l'étude en ce moment. Toutes sortes de groupes se préoccupent de la participation étrangère dans leur économie.

On nous a parlé aujourd'hui, à la Chambre, de l'inquiétude du secteur forestier aux États-Unis. On envisage d'imposer des quotas pour le bois canadien ou encore des droits compensateurs. Nous avons connu l'épisode de l'acier et celui du cuivre au cours desquels les États-Unis ont cherché à limiter les importations étrangères.

Aux États-Unis, 3 ou 4 p. 100 de la production provient de sociétés qui sont la propriété d'étrangers, alors qu'au Canada, c'est 34 p. 100. Notre réponse à cela, c'est d'ouvrir les portes encore plus grandes. Nous voulons plus d'investissements étrangers, plus de participation étrangère. Le parti néo-démocrate n'est pas convaincu que cela soit dans l'intérêt des Canadiens. Cela ne créera pas le million et demi d'emplois dont notre pays a besoin aujourd'hui.

Je voudrais entrer un peu plus dans les détails à propos de l'AEIE. Récemment, on a perpétué un grand nombre de mythes. On a cherché un bouc émissaire sur lequel on pourrait rejeter toutes nos difficultés économiques. Au lieu de blâmer un parti libéral inepte qui n'avait pas su développer une économie saine, adaptée aux réalités des années 90, on a choisi l'AEIE comme coupable. On va la changer et on va accepter plus d'investissements étrangers que toute autre nation industrialisée du monde, une proportion d'investissement et de contrôle étrangers supérieure à ce qu'on observe dans beaucoup de pays en voie de développement. Le nouveau gouvernement nous dit que ça va marcher, que cela créera la confiance, les investissements et les emplois nécessaires. Cela fait penser à Peter Pan. Peter Pan a dit: «N'importe qui peut voler s'il croit qu'il peut voler. A force de croire que vous pouvez voler, vous finirez vous aussi par être capable de voler». C'est de cette façon-là que les conservateurs envisagent le développement économique du Canada.

• (1710)

Mais voyons les choses telles qu'elles sont. Au cours des deux dernières années, l'Agence d'examen de l'investissement étranger a approuvé entre 95 et 98 p. 100 des demandes qui lui ont été présentées. Moins de la moitié des acquisitions étrangères dûment approuvées avaient pour but d'accroître les investissements ou de créer de nouveaux emplois. Depuis le début de 1984, 16 p. 100 des acquisitions approuvées n'offraient ni nouveaux emplois ni nouveaux investissements. Voilà le fruit du travail de cette agence: aucun nouvel emploi et pas d'investissement nouveau.